

Le CSE du jeudi 15 octobre 2026

en bref

Au menu du jour notamment :

- Réorganisation de l'établissement
- Point sur Zénon
- Licences Pack Office

PÔLE
OUTRE-MER
(EX-MALAKOFF)



Nouvelle organisation de la DOPOM

C'est un projet qui date déjà du mois de décembre dernier : la réorganisation de la direction opérationnelle du pôle Outre-mer de France Télévisions, repoussée à cause du projet Genesys.

Plusieurs transformations de postes sont notamment prévues : par exemple, un responsable de régie en responsable de service ou encore le chargé de mission de la radio qui deviendrait chef de projet. Si ces dénominations s'apparentent à de simples changements de noms, il n'en est rien. Les élus ont alerté sur les situations individuelles de certains collaborateurs dont les compétences ne semblent ni incluses ni reconnues dans leur nouveau poste. Aussi, **nous avons pointé du doigt l'évolution de certains et la stagnation d'autres**. *“On règlera toutes les situations”* assure la direction qui précise que *“l'organisation ne se fait pas à la base sur les individus, mais sur les fonctions.”*

Nous avons dénoncé le flou (perte de repères et manque de perspectives) dans lequel se trouvent certains salariés ou encore la perte de certains postes (responsable des programmes radio). Sur ce dernier cas particulier, Nicole Amilcar répond : *“on évolue maintenant en quadri-média et on globalise en coordination des contenus et plus seulement en radio.”* Si la mise en œuvre de cette organisation est déjà effective, Ioan Scianimanico nuance : *“dans la réalité terrain, ça va prendre plus de temps”*.

Nous avons rendu un avis qui sensibilise notamment sur l'accumulation des projets pour toujours moins de personnel et des conditions de travail dégradées. Nous demandons un retour de la stabilité pour les équipes, une clarification des différents postes, un calendrier précis et surtout, les moyens nécessaires à l'évolution de l'établissement.

Déménagement du CDA CECOM

Les élus ont aussi formulé une motion sur le déménagement du CDA CECOM de Malakoff. Les échanges ont été vifs et longs car ce sujet préoccupe grandement nos collègues techniciens : changement de technologie, de logiciels, d'outils, de locaux... Bref, c'est toute la maîtrise en interne qu'il faut réapprendre. **Cela mettrait les diffusions des territoires d'Outre-mer en péril ainsi que notre mission de service public**. Un tel changement nécessite de la part de notre direction une préparation rigoureuse. Face à cette navigation à vue, les élus demandent de décaler la date butoir de bascule, imposée par la direction et toujours fixée au 2 décembre.

Les élus et les experts invités à ce CSE ont également alerté sur le manque de formation pratique (à peine une journée) et a contrario, la grande quantité d'information à ingurgiter (plusieurs centaines de slides). Se dégage de cette situation une impression de *“vite fait, mal fait”* et que les professionnels ne sont pas entendus.

Frédéric Hertz, directeur de la coordination des projets techniques outremer, répond que le déménagement se poursuit : *“28 ans d’exploitation sur un système ne se change pas du jour au lendemain.”* Il garantit qu’une personne sera bien présente pour accompagner les équipes de novembre jusqu’à la fin d’année et assurer la transition vers ce nouveau logiciel. Mais cet accompagnement n’aura pas lieu durant les affectations de nuit.

Point sur Zénon

Invité à ce CSE, Charles Garcia Cobos, coordinateur de projets de fabrication, a présenté un bilan daté de Zénon : en janvier avait été annoncé l’arrêt du déploiement du logiciel dans les stations ultramarines. En avril, un audit a été fait chez Radio France. S’en est suivie une phase de retour d’expérience avec des questionnaires aux utilisateurs de DOPOM et de La Réunion. En septembre, la société qui fabrique Zénon a annoncé lors d’une réunion une nouvelle version corrigée du logiciel : les problèmes ne sont pas corrigés directement sur le logiciel existant, **mais une nouvelle suite doit être installée dans sa globalité**, c’est donc une nouvelle version du logiciel.

Et maintenant ? Les nouvelles versions stabilisées seront installées à la mi-décembre, des tests seront opérés dans l’objectif de livrer la version finale en janvier-février, pour **une mise en production à partir de début mars**. Ce calendrier prévisionnel reste... prévisionnel.

Le technicien son Denis Deygout, invité de ce CSE, a formulé un retour d’expérience très constructif et sans appel : *“Les utilisateurs sont des cobayes. C’est un truc rond qui doit rentrer dans un truc carré. On est résignés, on fait le dos rond, on a l’habitude.”* Les techniciens continuent d’utiliser leurs propres solutions de contournement. Ils passent *“plus de temps à faire fonctionner l’outil qu’à l’utiliser”*. **Ioan Scianimanico répond vouloir faire travailler une équipe de Radio France en concertation avec FTV pour améliorer le déploiement.**

La rédaction radio

Nous avons – une nouvelle fois – alerté sur la situation du média radio dans notre rédaction quadri-média. Si le lancement de la web-radio (appelée Média Audo Numérique et dont les tests ont démarré la semaine dernière) et le maintien de nos produits habituels est une bonne nouvelle, **la couverture de l’actualité en radio reste plus que limitée, notamment à cause d’un sous-effectif chronique.**

David Ponchelet a formulé un bilan de la première réunion avec les « journalistes radio » qui s’est tenue cette semaine : *“C’était bien de faire ce diagnostic tous ensemble. Des journalistes sont en souffrance et on va tout faire pour améliorer les choses en radio. On va déjà recadrer la radio dans l’encadrement. Ça se fera au fur et à mesure avec les premiers concernés.”*

Rendez-vous dans un mois pour voir les effets des solutions mises en place, une réunion est d’ores et déjà planifiée.

Licence Microsoft

Plusieurs membres de la rédaction nous ont interrogés sur ce point. Il y a actuellement chez France Télévisions une rationalisation des licences Microsoft. Celles-ci vont être partagées aux utilisateurs selon leurs métiers et besoins. Comprenez : **tout le monde ne bénéficiera plus des logiciels clients lourds**. Une partie des utilisateurs (4600 environ) seront déclinés vers une licence de client léger et/ou partagé, **c’est le cas des journalistes (catégorie E1 -client léger en ligne).**

La direction s'engage tout de même à examiner chaque cas qui en ferait la demande, pour voir si la version proposée correspond bien à l'activité quotidienne de l'utilisateur.

Un JRI en moins ?

Il y a déjà plusieurs mois, l'un de nos journalistes reporters d'images a formulé un souhait de mutation. Il est supposé partir en détachement chez France 3 Antibes. À nos questions sur la date de son départ et son éventuel remplacement, la direction répond qu' "*on en est encore au stade des échanges.*"

Et les présentateur·ices ?

Comme annoncé lors du dernier CSE, un vestiaire sera bien proposé aux présentatrices, présentateurs, chroniqueuses et chroniqueurs au 2ème étage près des studios radio et télé. Sandra Bacon gère en ce moment son aménagement.

Nous en avons profité pour relancer la direction sur la perte de la prestation coiffure depuis le début de la saison. La réponse reste la même : un "*non*" catégorique.

Quelques infos en plus

Une grande partie de ce CSE était consacrée aux logiciels imposés par la direction de FTV aux utilisateurs. Que cela soit MBT, Sherlock, Zénon, le Pack Office, ou autres, les élus ont dénoncé le fait que l'entreprise choisisse des outils et/ou versions qui ne correspondent pas à nos besoins. Est-ce que la DOPOM est un laboratoire dont nous sommes les cobayes/rats de labo ?

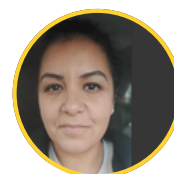
Prochain CSE : le jeudi 26 novembre.

Nous restons à votre disposition pour remonter vos inquiétudes et revendications.
Merci pour votre lecture !

Votre élu et votre représentante SNJ présents à ce CSE



ANTOINE DEFIVES
élu au CSE



LEILA GUENANI
déléguée syndicale

Syndicat National des Journalistes
Maison France Télévisions - Bureau D 142
snj@francetv.fr - 01 56 22 88 28

